

Notice pour le Chef du Département politique, P. Graber¹

VISITE DE L'AMBASSADEUR² DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE TCHÉCOSLOVAQUE,
LE 12 MAI 1970

Berne, 11 mai 1970

Les relations entre la Suisse et la Tchécoslovaquie, qui avaient traversé une longue période scabreuse (arrestation de citoyens suisses en Tchécoslovaquie; expulsion de diplomates tchécoslovaques convaincus d'espionnage, affaire Schwarzenberg³) s'étaient normalisées depuis l'arrivée de Dubcek au pouvoir. On pouvait même qualifier de cordiaux les contacts entretenus avec l'Ambassadeur Winkler. Cette situation favorable s'est même quelque peu prolongée malgré les événements d'août 1968⁴ jusqu'au rappel de l'Ambassadeur Winkler⁵ à Prague et à la démission du Conseiller Fajfr⁶ qui sollicita le droit d'asile en Suisse. Les relations depuis lors ont perdu quelque peu⁷ de leur cordialité, bien qu'elles soient normales.

Au 31 décembre 1969, 11'108 réfugiés tchécoslovaques, sur les 13'000 qui étaient entrés chez nous en 1968, ont obtenu le droit d'asile⁸.

1. *Notice*: CH-BAR#E2001E-01#1987/78#5139* (B.15.21). Rédigée par R. Baumgartner.

2. *M. Lajčiak*.

3. *Il s'agit en fait de l'affaire d'espionnage concernant O. Schwarzenberger et ses complices; cf. DDS, vol. 23, doc. 21, dodis.ch/31540, en particulier notes 4 et 5.*

4. *Cf. DDS, vol. 24, doc. 100, dodis.ch/32192, en particulier note 3. Sur la situation en Tchécoslovaquie, cf. aussi le rapport politique N° 3 de S. F. Campiche à P. Graber du 11 février 1970, dodis.ch/36424 et le rapport politique N° 3 de S. F. Campiche à P. Graber du 8 février 1971, dodis.ch/36423.*

5. *Correction à la main de H. Miesch de: de ce diplomate.*

6. *Cf. la notice de H. Mumenthaler du 30 décembre 1969, dodis.ch/32203.*

7. *Correction à la main de H. Miesch de: ont maintenant nettement perdu.*

8. *Cf. DDS, vol. 24, doc. 108, dodis.ch/33048 et la circulaire de O. Schürch aux départements cantonaux de l'assistance publique du 16 mars 1971, dodis.ch/36427.*



Actuellement, nous n'avons pas de grands problèmes en suspens avec la Tchécoslovaquie.

Mentionnons toutefois qu'un avant projet d'accord concernant les transports routiers⁹ nous avait été soumis l'an dernier par le Gouvernement tchécoslovaque. En raison d'un surcroît de travail consécutif aux difficultés survenues avec l'Italie dans le secteur des transports routiers triangulaires et d'insuffisance de personnel¹⁰, l'Office fédéral des transports n'a pas encore été en mesure d'avancer l'étude de cette affaire pour laquelle toutefois l'intérêt subsiste du côté suisse.

Il est à prévoir que Prague saisira toutes les occasions qui se présenteront pour nous rappeler le cas de M. Fajfr et celui d'autres anciennes personnalités politiques tchécoslovaques qui bénéficient du droit d'asile en Suisse¹¹.

Afin qu'une réponse identique soit donnée par les personnes qui seraient approchées, le Service politique est a préparé une notice¹² – dont ci-joint un exemplaire – dans laquelle se trouve précisée la ligne de conduite à observer vis-à-vis d'interlocuteurs éventuels.

Mouvement commercial 1969

Importations suisses: Frs. 127 Mio., soit env. 0,6% de nos importations globales.

Exportations suisses: Frs. 146 Mio., soit env. 0,7% de nos exportations globales.

Tendance des échanges: stabilisation des importations, sensible augmentation de nos exportations vers la Tchécoslovaquie¹³.

9. Cf. le PVCF N° 682 du 19 avril 1972, CH-BAR#E1004.1#1000/9#781*.

10. Cf. la notice de F. Bohnert du 4 juillet 1972, dodis.ch/36280.

11. Cf. p. ex. pour le cas de O. Šik la notice de H. Miesch à W. Spühler du 14 octobre 1968, dodis.ch/32202 et la notice de M. Romanens du 15 avril 1970, dodis.ch/36425. Cf. aussi le PVCF de décision II du 20 avril 1970 de la 15^{ème} séance du 15 avril 1970, CH-BAR#E1003#1994/26#13*.

12. Cf. la notice de H. Miesch du 11 mai 1970, CH-BAR#E2001E#1980/83#4200* (B.22.21).

13. Annotation manuscrite dans la marge de H. Miesch: [1 annexe] zurückbehalten f[ür] Dossier Dep[artements]chef. Sur le développement des relations commerciales entre la Suisse et la Tchécoslovaquie, cf. doc. 175, dodis.ch/35676.